

## AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

– Loi sur les municipalités et Loi sur les biens réels

Formule PR1

### AU REGISTRAIRE DU DISTRICT

1. Par le présent avis, le (la) \_\_\_\_\_  
 (nom de la municipalité)  
 déclare son intention de vendre aux enchères le bien-fonds décrit ci-dessous pour l'arriéré de taxes et les frais exigibles à l'égard du bien-fonds, sauf si ceux-ci sont payés à la municipalité avant le début de la vente aux enchères.

2. PROPRIÉTAIRE(S) INSCRIT(S)	NUMÉRO(S) DE TITRE OU D'ACTE	DESCRIPTION DU BIEN-FONDS	NUMÉRO INSCRIT AU RÔLE
		<p style="text-align: right;">Joindre une annexe si l'espace prévu est insuffisant.</p>	

3. On peut obtenir des précisions sur le paiement de l'arriéré de taxes et des frais en s'adressant à :

Adresse de la municipalité

Personne-ressource

Numéro de téléphone

- 4.
- Il existe un arriéré de taxes à l'égard du (des) bien(s)-fonds indiqué(s) ci-dessus pour l'année désignée .
  - Le présent avis est donné en vertu du paragraphe 366(1) de la *Loi sur les municipalités*, c. M225 de la C.P.L.M.

...../...../.....  
 nom du directeur général de la  
 municipalité

...../...../.....  
 signature du directeur général de la  
 municipalité

...../...../.....  
 date (AAAA/MM/JJ)

5. L'instrument est présenté pour enregistrement par (précisez l'adresse et le code postal).  
 Comme ci-dessus ou